



Conseil de quartier
Lac-Saint-Charles



Rapport annuel

Table des matières

Présentation du Conseil de quartier de Lac St-Charles	6
La mission du Conseil de quartier	6
La composition du Conseil de quartier	6
Le territoire du Conseil de quartier	6
Le Conseil d'administration	6
Bilan 2025	9
Activités	9
Rencontre et activités de la Ville	10
Page Facebook	13
Dossiers et résolutions	14
Financement	14
Investissement prévus au plan décennal	14
Conclusion	16

Introduction



Mot de la présidente

Bonjour,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles (CQLSC). Ce document dessine un portrait des prises de position et des activités dans lesquelles le CQLSC a été impliqué. Nous désirons que la population du quartier connaisse les dossiers abordés par le CQLSC au cours de l'année 2025.

L'année peut se caractériser par le dynamisme, la motivation et la passion de ses membres. Contrairement aux années précédentes, nous avons pu atteindre le quorum à toutes les assemblées. Malgré quelques changements, nous avons su rester engagé et dévoué à notre belle communauté tout au long de l'année.

Je tiens à remercier les membres du Conseil qui ont continué à prouver leur intérêt dans le bien-être de leur quartier en faisant de leur mieux pour que les suivis des dossiers soient réalisés. De même, je remercie les nouveaux membres pour leur engouement et leur désir d'implication.

Nous vous rappelons que le conseil de quartier n'est pas un organisme décisionnel. Il a pour mission d'offrir des avis et réflexions sur la vie du quartier à la ville de Québec. Il offre une tribune locale tant au citoyen du quartier qu'au conseiller municipal élu. Le conseil de quartier repose sur l'implication bénévole des citoyens de Lac-Saint-Charles et surtout par la présence de citoyens avisés et aimants de leur quartier. Une chose est certaine : un plus grand achalandage de la population lors de nos rencontres apportera une plus grande richesse et de force collective afin de faire avancer les intérêts des résidents du Lac-Saint-Charles.

Au début de l'année 2025, mon souhait était d'avoir plus de citoyens qui s'intéressent et participent aux assemblées du Conseil de quartier, et c'est mission accomplie! Un merci tout spécial aux citoyens qui nous sont fidèles depuis plusieurs années et à ceux qui ont commencé à nous suivre au courant de l'année. Votre présence alimente notre désir d'engagement et nous espérons que nous pourrions continuer de porter vos messages à la Ville tout au long de 2026.

Claudya Tremblay,
Présidente

Présentation du Conseil de quartier de Lac St-Charles

Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles constitue l'un des cinq conseils de quartier formant le territoire de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Les quatre autres étant les conseils de quartier de Châtel et de Loretteville, de Saint-Émile et de Val-Bélair.

Les activités du conseil de quartier sont publiques. Lors de chaque réunion, une période de questions et commentaires est réservée aux citoyennes et citoyens du quartier.

Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier sont à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions. Les réunions ont lieu le deuxième mercredi du mois à la salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles, 1506, avenue du Lac-Saint-Charles. Les dates des réunions et les sujets traités sont confirmés dans l'infolettre du conseil de quartier, sur le site Internet de la Ville (www.ville.quebec.qc.ca), sur la page dédiée au conseil de quartier et sur la page Facebook du Conseil de quartier Lac St-Charles.

La mission du Conseil de quartier

Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles est un organisme à but non lucratif, créé à la demande de la population et qui représente les citoyennes et citoyens du quartier. Il est inscrit au Registraire des entreprises du Québec sous le numéro 1162983317 depuis le 11 mai 2005.

L'énoncé de mission des conseils de quartier est le suivant :

« Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. »

La composition du Conseil de quartier

Le conseil d'administration (c.a.) du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles s'est composé des personnes suivantes au cours de l'année :

Tableau 1: Liste des membres du Conseil pour l'année 2025

	Rôle
Claudya Tremblay	Présidente
Sophie Gosselin	Vice-Présidente
Heidi Chalifour	Trésorière
Véronique Hunter	Administratrice
Roxanne Gaudreault (depuis Septembre 2025)	Administratrice
Franz Gauthier	Administrateur
Bertrand Day	Administrateur

Tableau 2: Liste des membres démissionnaires ou n'ayant pas renouvelé leur mandat du Conseil pour l'année 2025

	Rôle
Alexina Bouchard	Secrétaire

Le Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier (R.R.V.Q., chap. F-1) prévoit que le c.a. soit composé de 11 personnes et que le quorum est de cinq (5) :

- Huit (8) élus (quatre [4] hommes, quatre [4] femmes) et
- Trois (3) personnes cooptées par les membres du c.a.

La durée des mandats électifs est de deux (2) ans et leur échéance alterne afin d'assurer une certaine continuité. Les personnes cooptées le sont pour un (1) an. Tous les mandats peuvent être renouvelés.

Le territoire du Conseil de quartier

Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles a juridiction sur le territoire identifié sur la carte à la Figure 1.

Figure 1: Carte du quartier



Le Conseil d'administration

Le territoire du quartier fait partie du district de Lac-Saint-Charles–Saint-Émile. L'année 2025 s'est amorcée avec Monsieur Steve Verret comme Conseiller municipal du district. Monsieur Verret ayant terminé son mandat en Octobre 2025 et ne s'étant pas présenté de nouveau, les élections de l'automne 2025 ont permis au nouveau Conseiller, Monsieur Marc Roussin, de prendre place autour de la table lors des assemblées de novembre et décembre. Le conseiller municipal est membre d'office du conseil d'administration sans droit de vote.

Bilan annuel



Bilan 2025

Activités

Les assemblées ordinaires ont habituellement lieu le second mercredi de chaque mois, sauf en période estivale où les assemblées sont suspendues de juillet à août inclusivement. Les rencontres sont annoncées sur le site Internet de la Ville et sur la page Facebook du Conseil de quartier, relayées ensuite sur la page Facebook de quartier (*J'habite Lac-Saint-Charles*). Il en va de même lors de séances spéciales, le cas échéant.

Le conseil d'administration du Conseil de quartier a tenu 10 séances au cours de l'exercice 2024 ainsi qu'une Assemblée générale annuelle. Le conseil se prononce sur des sujets relatifs à la qualité de vie dans le quartier. Les résolutions adoptées se trouvent dans le tableau en annexe V.

Au cours des séances de 2025, le Conseil de quartier s'est prioritairement penché sur:

- la problématique de la sécurité routière présente à plusieurs endroits sur le territoire, notamment près des zones scolaires,
- sur les conséquences (pression sur la circulation dans le quartier, atteinte à la tranquillité des milieux, etc.) occasionnés par la circulation de transit durant les travaux de réfection du pont sur la rue Jacques-Bédard;
- sur la protection du lac Saint-Charles et l'enjeu de la gestion des activités récréatives sur le lac,
- sur la démolition à venir de l'Église pour la construction d'un multilogement;
- sur les conséquences pour les citoyens et organismes du quartier de la fermeture du centre Paul-Émile-Beaulieu à la suite d'un incendie en août;
- l'élaboration et le suivi de divers projets d'initiatives citoyennes ou dans le cadre de programmes que la Ville met à la disposition du Conseil de quartier (biodiversité et sensibilisation à la sécurité routière).

À sa demande, le Conseil a également pu obtenir une présentation du RTC pour expliquer aux citoyens le fonctionnement du service Flexibus.

De plus, le Conseil de quartier a entendu des résidents et des organismes afin de connaître leurs préoccupations et de se renseigner sur le développement de divers projets dans la communauté dans un objectif d'informer la population sur les activités d'envergure se déroulant sur le territoire. Ce fut le cas notamment pour les activités de Rafal à la Forêt nourricière, un lieu encore méconnu des citoyens du quartier.

Rencontre et activités de la Ville

Une rive en santé ! Programme de végétalisation des bandes riveraines de la Ville de Québec – janvier 2025

En collaboration avec la Ville de Québec, le Fonds d'action Saint-Laurent offre ce programme dans le but d'améliorer la qualité de l'eau par la végétalisation des terrains privés sur le territoire de la Ville de Québec.

Ce programme clés en main gratuit s'adresse aux résidents riverains des cours d'eau ciblés sur le territoire de la Ville de Québec et offre généralement les services suivants: une visite à domicile et/ou virtuelle, sans obligation, permettant d'évaluer l'état des berges, de discuter des besoins et d'examiner les différentes options d'aménagement possibles; la réalisation d'un plan d'aménagement personnalisé de la bande riveraine; un approvisionnement en arbres, arbustes et plantes herbacées nécessaires à la mise en œuvre du plan d'aménagement; la plantation des végétaux.

Cultivons Québec ensemble : déposez votre projet de jardin partagé! 14 janvier 2025

Vous êtes une institution, une entreprise ou un organisme à but lucratif ou non lucratif qui souhaite mettre sur pied un potager? La Ville de Québec offre un programme de subvention pour soutenir ces initiatives sur son territoire et favoriser les retombées positives sur la communauté. Une alimentation de proximité, saine et durable contribue à la qualité de vie des citoyens par ses bienfaits sur la santé, l'environnement et la communauté. De plus, implanter un jardin partagé offre une belle occasion de tisser des liens avec ses collègues, ses voisins ou d'autres personnes du milieu dans un contexte récréatif.

Plan d'urbanisme et de mobilité : les partenaires de la Ville sont invités à organiser une activité dans leur réseau! - 14 janvier 2025

Un plan d'urbanisme est un outil planification qui sert à prévoir le développement de la ville au cours des 20-30 ou 40 prochaines années et qui permet de guider la prise de décision quant à l'aménagement de son territoire. Le futur plan de la Ville sera un Plan d'urbanisme et de mobilité qui permettra d'organiser, de construire et de transformer les quartiers. Il doit considérer les enjeux actuels et à venir en matière d'environnement, d'habitation, de mobilité, de résilience, etc.

Un Plan d'urbanisme et de mobilité apporte, entre autres, des réponses aux questions suivantes : À quoi voulons-nous que la ville ressemble dans le futur? Comment souhaitons-nous qu'elle soit organisée, construite et aménagée? Que souhaitons-nous conserver, mettre en valeur ou transformer? Quels équipements et infrastructures avons-nous besoin? Comment voulons-nous nous déplacer dans la ville? L'objectif est de rendre la ville plus rayonnante, équitable, en santé, accessible, adaptable et inclusive pour les communautés d'aujourd'hui et les futurs résidents.

Consultation publique sur la Stratégie de sécurité routière 2025-2029 – 20 janvier 2025

D'une durée de cinq ans, la Stratégie de sécurité routière est inspirée des fondements de la Vision Zéro, qui part du principe qu'aucune mort ou collision grave sur la route n'est acceptable. Grâce à sa précédente Stratégie adoptée en 2020, la Ville a investi 60 M\$ et continue de mettre tout en œuvre pour sécuriser le réseau routier municipal. La Ville compte poursuivre la mise en place de différentes actions visant à améliorer la sécurité routière. Une version préliminaire de la Stratégie de sécurité routière 2025-2029 sera présentée en consultation publique à l'automne 2024 en vue de son dépôt en 2025.

Politique de stationnement - Rencontre avec les conseils de quartier – 29 janvier 2025

La Ville fait face à différents enjeux en matière de stationnement, le nombre de véhicules sur la route est en croissance constante et le gabarit des voitures augmente également. Tout ceci dans un contexte où l'espace urbain est limité et les besoins de la population en la matière sont nombreux. La Politique de stationnement vise à adopter une vision globale de la gestion du stationnement, incluant l'ensemble de ses composantes, soit le stationnement sur rue et hors rue, réglementé ou non, gratuit ou payant, à usage privé ou ouvert au public.

Des actions concrètes pour une conservation sans précédent des milieux humides à Québec – 31 janvier 2025

La Ville de Québec annonce la mise en place d'une mesure de contrôle intérimaire afin d'assurer la préservation des milieux humides d'intérêt sous la juridiction de l'Agglomération de Québec. Cette mesure fait grimper le niveau de conservation de ces milieux à 98,4 %, ce qui représente une superficie d'environ 34,5 km², soit l'équivalent de 34 fois les Plaines d'Abraham. L'Agglomération de Québec atteint ainsi, six ans avant l'échéance prévue, la cible de conservation de ces milieux énoncée dans son Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH). Celle-ci était fixée à 98 % avant 2032. Les propriétaires qui ont des milieux humides d'intérêt sur leur propriété peuvent communiquer avec le 311 s'ils ont des questions liées à l'application de ce nouveau règlement.

Normes de plantation d'arbres pour favoriser le verdissement du territoire approche à grands pas – 3 février 2025

Il est proposé de modifier le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme afin de bonifier les exigences de plantation sur les terrains non municipaux. Plus précisément, les modifications concernent les éléments suivants : Ajout d'une nouvelle exigence de plantation lors de l'aménagement, l'agrandissement ou le réaménagement d'aires de stationnement de 20 cases ou plus : obligation de planter au moins un arbre pour chaque tranche complète de dix cases de

stationnement ajoutées ou réaménagées; Assouplissements pour la plantation en cour avant : lorsqu'une cour avant n'est pas libre, sur au moins trois mètres, de toute construction souterraine, seulement 50 % des arbres requis doivent être plantés en cour avant, les autres pouvant être plantés ailleurs sur le terrain. Les arbres situés sur l'emprise de la rue peuvent être comptabilisés dans le nombre minimal requis pour la cour avant; Augmentation des exigences pour les grands lots résidentiels : suppression du nombre maximal d'arbres pouvant être exigé, qui est de 20 arbres, pour les lots de grande taille utilisés pour des projets résidentiels; Délai et exigences de plantation : les arbres doivent être plantés dans les 18 mois suivant la fin des travaux ou l'occupation du bâtiment, sauf si une disposition spécifique s'applique. De plus, ajout de la nécessité d'obtenir un certificat d'autorisation pour tout réaménagement modifiant le nombre de cases de stationnement; Simplification et harmonisation : réorganisation des sous-sections pour faciliter l'application et l'interprétation du règlement. Ces modifications visent à encourager la plantation d'arbres, augmenter la canopée urbaine, et améliorer l'aménagement des espaces dans un objectif environnemental. Ces modifications réglementaires s'inscrivent en cohérence avec la [Vision de l'arbre 2015-2025](#) et avec l'objectif d'augmenter l'indice de canopée.

Imaginons nos bibliothèques municipales – 16 février 2025

Partagez vos besoins et vos idées sur les bibliothèques municipales! La Ville de Québec souhaite connaître les besoins et entendre les commentaires de la population à propos des bibliothèques municipales. En plus d'un questionnaire en ligne, des groupes de discussion auront lieu dans chaque arrondissement. Les idées collectées serviront à planifier les futurs développements de la Bibliothèque de Québec.

Réseau de transport de la Capitale – Séance d'information et d'échanges – 11 mars 2025

Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) vous invite à une séance d'information et d'échange sur le transport en commun, organisée en collaboration avec la Ville. Le RTC souhaite rencontrer les administrateurs et administratrices conseils de quartier afin de démystifier la planification du transport collectif et de ses infrastructures et réaliser une période de questions et d'échanges avec ses expertes et experts.

Séance d'information Plans de protection des sources d'eau potable - 26 mars 2025

Québec jouit d'une richesse immense: de l'eau en abondance. Cette ressource est à la base de la vie sous toutes ses formes. Le territoire de la ville comprend plus de 1 000 kilomètres de cours d'eau, dont [quatre grandes rivières](#) et plus de 80 lacs. Il compte aussi 9 bassins versants distincts, 30 kilomètres de littoral fluvial et plus de 2 300 [milieux humides](#) couvrant une superficie d'environ 33 km². Ces milieux qui façonnent le paysage ont contribué à faire de Québec une ville d'eau, riche de cette ressource naturelle à protéger, à valoriser et à gérer de façon durable. Aujourd'hui, différentes pressions comme les

changements climatiques, l'augmentation importante de la population et le dynamisme économique régional amènent leur lot de défis. Afin de bien comprendre, planifier et conserver durablement la ressource, la protection des bassins versants des prises d'eau est essentielle.

Séance d'information et d'échanges - Conseils de quartier - Réseau de transport de la Capitale (RTC) – 20 mars 2025

Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) souhaite rencontrer les administrateurs et administratrices des conseils de quartier afin d'expliquer la planification des services et des infrastructures de transport collectif; une sorte de cours transport en commun (TC) 101, suivi d'une séance de questions et d'échanges. Objectifs : Démystifier le transport collectif, la planification du service et des infrastructures au RTC; Informer les membres des conseils de quartier sur les interactions entre le RTC et les CQ (envoi de propositions et de questions, réponses du RTC, etc.); Répondre aux questions et aux préoccupations générales des membres des conseils de quartier.

Consultation Stratégie en faveur de la biodiversité 2025-2040 – 7 avril 2025

La Ville de Québec amorce la réalisation d'une stratégie en faveur de la biodiversité dans le but de se doter d'un outil de planification pour conserver la biodiversité, l'intégrer dans la ville et favoriser l'accès de la population à la nature. L'élaboration de cette stratégie est un des engagements annoncés par la Ville de Québec lors de la 15^e conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique des Nations unies (COP 15) tenue à Montréal en décembre 2022. Ceux-ci incluent également de : Poser la candidature de Québec comme région de la biosphère de l'UNESCO; Faire de la conservation de la biodiversité un pilier du futur Plan d'urbanisme et de mobilité. La stratégie permettra de donner, au sein d'un même document de planification, une vision ambitieuse et cohérente en matière de conservation et de mise en valeur des milieux humides et hydriques, des milieux boisés et de la nature en général. Sans s'y limiter, les thèmes abordés dans la stratégie porteront sur les milieux naturels, les pratiques municipales ainsi que la sensibilisation et la mobilisation citoyenne.

Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu et bibliothèque Le Tournesol : fermeture temporaire et évaluation en cours – 22 août 2025

La Ville de Québec informe les citoyens et les citoyennes que le centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu et la bibliothèque Le Tournesol, situés au 530, rue Delage, dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, sont fermés temporairement à la suite d'un incendie. Les équipes de la Ville s'affairent actuellement à sécuriser les lieux et à planifier les travaux à réaliser afin de reprendre les activités régulières le plus tôt possible.

Programme de soutien à la mobilisation pour les conseils de quartier | Initiatives en faveur de la biodiversité approche à grands pas – 2 décembre 2025

La Ville de Québec offre un soutien financier aux conseils de quartier pour la réalisation de projets locaux de mobilisation et de sensibilisation à la biodiversité. Ce programme vise à soutenir l'atteinte des objectifs de la [Stratégie en faveur de la biodiversité 2025-2040](#) et du projet de [Région de biosphère de Québec](#).

Présence et rayonnement du Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

Au cours de la dernière année financière, le Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles a renforcé sa présence en ligne afin de mieux informer et mobiliser les citoyens du secteur.

À ce jour, notre plateforme compte 760 abonnés, démontrant un intérêt réel de la population pour les enjeux locaux et la vie démocratique de notre quartier. Nous avons réalisé une vingtaine de publications, principalement orientées vers deux objectifs :

- **Inviter les citoyens à participer aux assemblées publiques du conseil de quartier**, afin de favoriser l'implication citoyenne et la prise de parole dans les décisions locales ;
- **Relayer l'information pertinente concernant notre secteur**, notamment les nouvelles diffusées dans les médias ainsi que les communications issues des réseaux sociaux de la Ville de Québec.

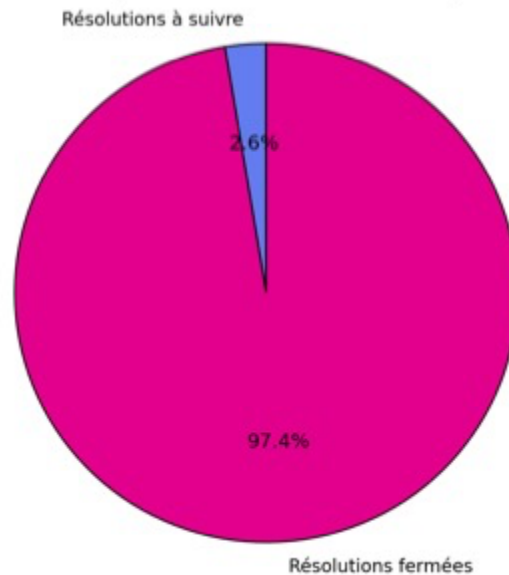
Cette démarche vise à rendre l'information plus accessible, à stimuler l'engagement citoyen et à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté de Lac-Saint-Charles.

Les résultats obtenus au cours de la dernière année sont encourageants et témoignent du potentiel des outils numériques pour soutenir la participation citoyenne. Le Conseil souhaite poursuivre ses efforts en ce sens et continuer à développer des moyens efficaces pour rejoindre un plus grand nombre de résidents.

Dossiers et résolutions

Le Conseil a pris un total de 38 résolutions au courant de l'année sous diverses thématiques: biodiversité, demande d'information, demande de surveillance, travaux et construction, sécurité routière, dépôt de projet, approbation de dépenses, etc. L'annexe IV répertorie les résolutions faites en 2025 ainsi que leur statut actuel et les réponses reçues lorsqu'applicable. Ci-dessous se trouve un résumé du nombre de résolutions de 2025 ainsi que leur statut.

Figure 1: Répartition des résolutions par statut



Financement

Le conseil de quartier reçoit une subvention de fonctionnement jusqu'à concurrence de 3,000 \$ par année de la Ville de Québec. Chaque déboursé ou engagement fait l'objet d'une résolution.

En 2025, le conseil de quartier a reçu de la Ville de Québec une subvention de 2,150,00\$ et a engagé des dépenses de fonctionnement de 2,419.74\$. L'actif net non affecté s'établissait à 7,448.68 au 31 décembre 2025.

En plus de son budget de fonctionnement, le Conseil de quartier a reçu trois subventions de la Ville de Québec au cours de l'année 2025:

- Projet d'initiative pour le Frigo du Lac: 800\$. Voir bilan en annexe I
- Programme de mobilisation à la sécurité routière: 3,000\$. Voir bilan en annexe II
- Programme de Biodiversité: 4,000\$. Voir bilan en annexe III

De plus, l'annexe IV donne l'état détaillé de la situation financière au 31 décembre 2025.

Investissement prévus au plan décennal

L'année 2025 s'est achevée avec peu de visibilité sur le plan décennal. Le CQLSC continue ses efforts pour mieux connaître les plans de la ville et ainsi s'assurer que les priorités des résidents de Lac Saint-Charles et leurs intérêts y sont bien représentés. Le CQLSC espère avoir une présentation formelle du PDI 2026-2035 au cours de l'année 2026.



Conclusion



Conclusion

En bref, les rencontres entre la Ville de Québec et les différents conseils de quartier sauront améliorer la collaboration de tous les intervenants qui aura pour effets d'augmenter le sentiment d'appartenance et de fierté au sein de la Ville de Québec et de tous les conseils de quartier sur le territoire de la ville de Québec.

Les bénévoles ont fait preuve de rigueur et de disponibilité envers les citoyens. Au courant de l'année 2025, nous avons pu améliorer notre compréhension du fonctionnement de la Ville et ainsi améliorer notre rédaction de résolutions. Pour 2026, nous sommes plus déterminés que jamais à représenter notre quartier, à faire bouger les choses et à démontrer l'impact que peut avoir notre organisation. Nous pouvons être fiers du travail accompli. C'est donc avec honnêteté, fierté et sans prétention, que nous vous avons représenté le Lac St-Charles et ses résidents.

Annexe



ANNEXE I - Bilan projet d'initiative pour le Frigo du Lac

En partenariat avec Elise Carpentier, organisatrice de l'initiative le Frigo du Lac le Conseil de quartier a pu mener à bien son projet d'initiative visant à offrir une activité reconnaissance pour les bénévoles du Frigo du Lac.

Objectif : Cette initiative s'inscrit dans l'objectif du plan d'action qui vise à déployer une offre de projets, d'événements et d'activité afin d'embellir le quartier, le rendre plus attrayant et susciter la fierté et le sentiment d'appartenance.

Bilan :

- Repas offert aux 8 bénévoles lors d'un souper reconnaissance
- Cartes cadeaux de 50\$ offertes à chacun des 8 bénévoles
- Sollicitation des entreprises locales :
 - Restaurant local pour le repas
 - IGA local pour les cartes cadeau

Bilan financier:

Description	Montant (\$)
Subvention	800.00
Dépenses	749.89
Montant résiduel	50.11

Conclusion :

L'activité a été très appréciée par les bénévoles qui ont tous renouvelé leur intérêt à participer à cette initiative citoyenne. Le montant résiduel sera versé au Frigo du Lac afin de leur permettre d'acheter des produits ou du matériel pour entretenir le frigo partage. Cela fera l'objet d'une résolution à venir.

ANNEXE II - Bilan Programme de mobilisation à la sécurité routière

Le Conseil de quartier s'est vu octroyer une subvention de 3 000 \$ pour la réalisation d'un projet dans le cadre du programme de mobilisation à la sécurité routière de la Ville.

Pour la mouture 2025 du programme, le conseil de quartier a choisi d'élaborer un projet conjointement avec les deux écoles primaires de son territoire, soit l'Arc-en-Ciel et la Passerelle, bénéficiant ainsi chacune d'une aide égale de 3 000\$, pour un total de 9 000 \$ d'aide financière pour le projet

Le projet consistait à donner un mandat à une firme, en l'occurrence Accès transports viables, ayant une expertise dans le domaine pour effectuer un sondage de la population du secteur pour recueillir leurs perceptions et préoccupations sur les enjeux vécus en matière de sécurité routière sur le territoire et particulièrement aux alentours des écoles l'Arc-en-ciel et la Passerelle. De cette première partie du mandat devait découler des recommandations sur les activités de sensibilisation à réaliser. **Bilan:**

- **Sondage** réalisé en juin 2025 auprès de la population en général et auprès de la clientèle des deux écoles primaires sur les habitudes de déplacement et les enjeux de sécurité routière. Tenue de deux
- **kiosques** animés de sensibilisation à la sécurité routière durant l'heure de pointe du matin et du soir devant les deux écoles afin de sensibiliser les élèves et les parents à la sécurité aux abords de l'école et aux transports actifs. Des collations et des éléments de sensibilisation comme le dépliant sur le « syndrome de la porte » à destination des parents ont été distribués.
 - École de la Passerelle : 13 novembre 2025
 - École de l'Arc-en-ciel : 18 novembre 2025
- Tenue de deux activités de **parc d'éducation** à la sécurité routière : Il s'agit d'une reproduction miniature d'un réseau routier. Fermé à la circulation de véhicules motorisés, il est consacré à l'éducation des enfants relativement à la sécurité routière en général et à la circulation à vélo et à pied en particulier. Il permet aux enfants d'expérimenter différents usages de la route (l'automobile, la marche, le vélo, etc.) et ainsi de les sensibiliser à la cohabitation entre ces derniers.
 - École de la Passerelle : 14 octobre 2025
 - École de l'Arc-en-ciel : 26 octobre 2025

Bilan financier:

Description des activités	Montant
Sondage : préparation, diffusion, analyse, achats	4 400 \$
2 kiosques	1 400 \$
2 parcs d'éducation	1 200 \$
Coordination par Accès transports viables et frais d'administration	2 000 \$
Total subvention : 9 000 \$	Total dépense : 9 000 \$

ANNEXE III - Bilan Programme pour favoriser la biodiversité

La Ville de Québec offre un soutien financier aux conseils de quartier pour la réalisation de projets locaux de mobilisation et de sensibilisation à la biodiversité. Ce programme vise à soutenir l'atteinte des objectifs de la Stratégie en faveur de la biodiversité 2025-2040 et du projet de Région de biosphère de Québec.

Objectif du projet

Pour cette première édition du programme, le Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles a obtenu une subvention de 4 000 \$ en 2025 pour faire davantage rayonner le site de la Forêt nourricière de Lac-Saint-Charles et sensibiliser les citoyens à la permaculture. L'idée était d'élargir les activités de sensibilisation citoyenne et d'accroître l'offre d'ateliers sur l'entretien des plantations et la reconnaissance des plantes comestibles. De plus, tout en maintenant l'offre aux écoles à proximité du site, le projet visait à élargir l'offre d'activités pédagogiques liés à la biodiversité et aux principes de permaculture à d'autres écoles du primaire et du secondaire, en plus de faire davantage connaître le site aux citoyens du quartier en déployant des activités de visibilité et d'installer un affichage.

Ces activités ont contribué à faire davantage connaître la Forêt nourricière de Lac-Saint-Charles à un public plus large et à susciter l'intérêt pour la permaculture et la nature locale.

Bilan financier :

Description des activités	Montant
Ateliers d'initiation à la culture de champignons	143,00\$
Atelier d'herboristerie et fabrication de sirop de sureau	524,00\$
Fête des 5 ans de la Forêt : - Dégustation des produits de la Forêt par un chefs cuisiner	1908,00\$
Communications : graphisme, impressions, boîte à livres sur la biodiversité, affiches éducatives	1 425,00\$
Total subvention : 4 000 \$	Total dépense : 4 000 \$

ANNEXE IV - États Financiers

	2025	2024	2023
Produits			
Subvention de la Ville (fonctionnement)	150,00\$	540,00 \$	500,00 \$
Subvention de la Ville (initiatives)	200,00\$,850,00\$	000,00 \$
	800,00\$	300,00 \$	50,00 \$
Autres (ristourne caisse)	2,46 \$	2,96 \$	0,78 \$
Total des produits	1152,46 \$	692,96 \$	450,78 \$
Charges			
Fonctionnement			
Secrétariat de service	125,00 \$	150,00 \$	110,00\$
Frais de rencontres	219,34\$	186,45 \$	20,67 \$
Initiative (maison fleuries, sécurité routière)	3000 \$	932,03 \$	0,00 \$
Frais de gestion du compte	35,40 \$	35,40 \$	35,40 \$
Registre des entreprises	40,00 \$	50,45 \$	55,40 \$
Frais Bénévolat	749,89\$	0,00 \$	0,00 \$
Total des charges	169,63 \$	764,33 \$	906,33 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	982,83\$	128,63 \$	544,45 \$
Actif net en début d'exercice	1,463,85\$	1,090,40 \$	261,89\$
Actif net à la fin de l'exercice	448,68\$	1,463,85	809,23\$
Affecté	0,00 \$	0,00 \$	38,00 \$
Non affecté	448,68\$	1,463,85	771,23\$

ANNEXE V - Tableau des résolutions

Date	Numéro de résolution	Libellé détaillé	Réponse	Statut
2025-01-08	25-CA-01	Nomination officielle de Mme Heidi Chalifour à titre de trésorière du conseil de quartier jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle	NA	Fermée
2025-01-08	25-CA-02	Autorisation d'un remboursement de 5,49 \$ pour des dépenses de collations engagées lors de la séance	NA	Fermée
2025-01-08	25-CA-03	Désignation de Mme Véronique Hunter comme responsable du registre des entreprises conformément aux obligations administratives	NA	Fermée
2025-01-08	25-CA-04	Demande adressée au RTC afin d'obtenir des informations sur les circuits et la desserte du nouveau Parc-O-Bus	Présentation tenue le 9 avril 2025	Fermée
2025-05-14	2025-CA-17	Demande à la Ville ou au MTQ de présenter le plan de gestion de la circulation durant les travaux du pont Jacques-Bédard et d'assurer la sécurité des usagers	Pas de réponse	À suivre
2025-05-14	2025-CA-18	Demande d'évaluation du trafic et du fonctionnement du feu de circulation à l'intersection Lac-Saint-Charles / Jacques-Bédard afin d'améliorer la fluidité	De multiples observations terrain sur le chemin de détours des travaux du Pont Jacques-Bédard ont été effectués depuis juin et tout au long de l'été et il appert, qu'autant du côté du SPVQ que du MTMD de qui relève les travaux que globalement les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.	À suivre

à confirmer que l'ensemble du parcours ne présente aucune problématique notable de sécurité nécessitant d'apporter des mesures supplémentaires à ce qui est déjà en place. Nous avons pris connaissance de cette requête du conseil de quartier soulignant des problématiques en lien avec le chemin de détour des travaux de reconstruction du pont JacquesBédard. Afin d'apprécier l'ampleur des problèmes signifiés nous procéderons à l'analyse de la situation jumelée à des observations terrain afin de mieux cibler les actions appropriées à déployer si nécessaires.

2025-05-14 2025-CA-19

Demande de clarification concernant le passage de la machinerie lourde sur la rue Françoise-Cabrini et des mesures d'atténuation associées

Lors de la présentation au conseil de quartier, l'élu municipal avait effectivement précisé que la circulation automobile associée aux activités de soccer et de tennis serait dirigée exclusivement par la rue Delage, où l'offre de stationnement est jugée suffisante. Toutefois, il a toujours été entendu que la circulation liée aux travaux d'aménagement transiterait par la rue Françoise-Cabrini. Il semble qu'une information contradictoire ait circulé, et nous regrettons sincèrement la confusion que cela a pu engendrer. Il convient de souligner qu'un passage par le parc est actuellement impossible, en raison de l'aménagement existant : les bâtiments longeant la rue ainsi que l'espace restreint entre le centre communautaire et la piscine ne permettent aucun transit sécuritaire pour les véhicules lourds. À cet effet, un avis a été distribué par la Ville, en porte-à-porte, afin d'informer les résidents du plan de circulation prévu pendant les travaux. Comme dans tout chantier, il est normal de constater une activité

Fermée

plus intense au démarrage, laquelle devrait graduellement diminuer à mesure de l'avancement des interventions. Enfin, le nettoyage régulier de la rue a déjà été exigé contractuellement auprès de l'entrepreneur responsable. Un suivi rigoureux sera effectué afin de s'assurer que cette obligation soit pleinement respectée.

2025-05-14	2025-CA-20	Demande d'information sur les travaux de dynamitage, leurs impacts et les mesures de mitigation prévues	Pas de réponse	À Suivre
2025-05-14	2025-CA-21	Appui officiel au projet de sécurité routière mené avec Accès transports viables et les établissements scolaires	NA	Fermée
2025-05-14	2025-CA-22	Appui financier à une activité visant à reconnaître et soutenir les bénévoles du frigo partage du Lac	NA	Fermée
2025-05-14	2025-CA-23	Appui à la mise en place d'une table de concertation sur le transport collectif dans le secteur	NA	Fermée
2025-05-14	2025-CA-24	Autorisation d'un remboursement de 148,45 \$ pour des frais de repas liés à une rencontre de travail	NA	Fermée
2025-05-14	2025-CA-25	Autorisation d'un remboursement de 13,97 \$ pour des collations lors d'une séance	NA	Fermée

2025-06-18	2025-CA-17 <i>(amendée)</i>	Version amendée visant à inclure des mesures d'atténuation spécifiques aux intersections problématiques (Delage, Grande-Ligne, etc.)	Voir 2025-CA-17	Voir 2025-CA-17
2025-06-18	2025-CA-18 <i>(reportée)</i>	Version amendée demandant l'ajout de signalisation (arrêts, feux, surveillance policière) — adoption reportée à une séance ultérieure	Voir 2025-CA-18	Voir 2025-CA-18
2025-06-18	2025-CA-26	Demande à la Ville de présenter l'état actuel des travaux ainsi que les phases subséquentes du projet	Pas de réponse	Fermée
2025-06-18	2025-CA-27	Demande d'être informé et de recevoir une présentation du plan de gestion des embarcations nautiques avant son dépôt officiel	Nous travaillons toujours sur la version préliminaire du Plan de gestion des usages récréatifs du Lac-Saint-Charles et de la portion en amont de la rivière Saint-Charles. Le conseil de quartier sera informé de la tenue de la séance d'information, laquelle est envisagée pour le printemps.	À suivre
2025-06-18	2025-CA-28	Autorisation de remboursement de 250 \$ pour les frais de secrétariat des mois de mai et juin	NA	Fermée
2025-06-18	2025-CA-29	Autorisation de remboursements combinés pour repas (68,78 \$) et collations (20,29 \$)	NA	Fermée
2025-06-18	2025-CA-30	Préapprobation d'un budget de 3 000 \$ pour un plan de sensibilisation à la sécurité routière	NA	Fermée

2025-06-18	2025-CA-31	Préapprobation d'une dépense de 150 \$ pour des collations lors de la fête de l'Espace du lac	NA	Fermée
2025-06-18	2025-CA-32	Projet d'installation d'une pergola à la forêt nourricière (point de rassemblement et ombrage), libellé final à compléter	Non accordé	À suivre
2025-09-10	2025-CA-33	Demande à la Ville de réinstaller une boîte à livres au 530 rue Delage en réponse à la fermeture du centre PEB suite à un incendie	À la suite de l'incendie survenu au centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu, le bâtiment est actuellement en chantier et demeure inaccessible. L'Institut canadien de Québec n'a donc pas accès aux lieux, ce qui rend impossible le traitement des documents sur place. Il n'est pas envisageable de réouvrir la chute à documents, puisque celle-ci donne directement à l'intérieur du bâtiment, qui constitue une zone de chantier. Son utilisation compromettrait la sécurité des travailleurs et pourrait entraîner la présence involontaire de citoyennes et citoyens sur le site. La réouverture de la chute à documents pourra être envisagée dès que le bâtiment et la bibliothèque seront de nouveau accessibles.	Fermée
2025-09-10	2025-CA-34	Demande d'installation d'un banc de jasette afin de favoriser les interactions sociales dans la communauté	En attente d'une réponse	A suivre
2025-09-10	2025-CA-35	Autorisation d'une contribution financière de 200 \$ pour la tenue de la Fête de la pêche	NA	Fermée

2025-09-10	2025-CA-36	Autorisation de remboursement de 125 \$ pour les frais de secrétariat du mois de septembre	NA	Fermée
2025-09-10	2025-CA-37	Autorisation de remboursement de 94,45 \$ pour des frais de repas liés à une rencontre de travail	NA	Fermée
2025-09-10	2025-CA-38	Autorisation de remboursement de 400 \$ pour des cartes-cadeaux destinées aux bénévoles du frigo communautaire	NA	Fermée
2025-09-10	2025-CA-39	Autorisation de remboursements mineurs (verres, lait, collations) totalisant 23,20 \$	NA	Fermée
	2025-CA-40	Ajout d'une colonne Morris	Nous accusons réception de la demande du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles suggérant l'installation d'une colonne Morris à Lac-Saint-Charles. La Ville de Québec est à réévaluer l'ensemble de ses infrastructures d'affichage sur l'ensemble du territoire. L'analyse de l'utilisation, de la répartition et de l'optimisation des colonnes Morris Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles Procès-verbal X e assemblée ordinaire du conseil d'administration 5 fait partie de cette démarche. La Ville devrait avoir une meilleure lecture du développement futur de son réseau d'affichage au deuxième semestre 2026. Nous considérerons la suggestion fort pertinente du conseil de quartier dans le cadre de cette analyse.	À suivre

2025-CA-43

Demande d'information - Éclairage du parc
PEB

Le parc Paul-Émile-Beaulieu vit actuellement des rénovations qui viendront améliorer son accessibilité ainsi que son éclairage. Les lumières des plateaux sportifs sont en fonction selon l'horaire suivant : tennis de la mi-avril à la mi-octobre et baseball du début mai à la fin septembre. Phase 1 de rénovation en cours, en 2025 un terrain de soccer synthétique a été ajouté sur le site et les tennis ont été relocalisés, leurs éclairages seront en fonction à partir de 2026. La programmation d'éclairage actuelle est conforme à la politique d'éclairage de la gestion des immeubles, soit : les sentinelles sur les poteaux de baseball qui éclairent les sentiers du coucher du soleil jusqu'à 23 h pour la période du 15 avril au 31 octobre. Pour la période d'opération hivernale des patinoires, les grands terrains de balle sont éclairés en hiver (décembre à mars, selon la température) du coucher du soleil jusqu'à 23 h et à 50% de 23h à 7h am pour les préposés d'entretien. Une phase 2 est aussi prévue dans les prochaines années pour le réaménagement et la relocalisation des aires de jeux et du skatepark sur les anciens terrains de tennis. Il est prévu d'ajouter des sentiers pour connecter tous ces équipements, ces sentiers seront éclairés par l'éclairage de parc selon la politique d'éclairage.

Fermée

2025-CA-44

Relance de la demande pour une boîte à
livres ou autre solution

Nous analysons la situation, qui est en évolution, afin d'offrir aux citoyennes et aux citoyens le meilleur service possible dans les circonstances.

À suivre

<p>2025-CA-41 et 42</p>	<p>Demande d'information concernant l'avancement des travaux sur Jacques-Bédard</p>	<p>Le pont de la rivière St-Charles sera bétonné cette semaine. L'entrepreneur fera ensuite des travaux temporaires aux approches pour une réouverture de la rue Jacques-Bédard à la circulation environ le 19 décembre prochain. Les surfaces seront pavées et le lien piétonnier sera assuré. Les travaux reprendront en 2026 pour une durée d'environ 4 semaines au droit de la rivière St-Charles. Suivront les travaux à la rivière Jaune qui impliquent la même fermeture et détour par la rue Delage. Le contrôle des sédiments sera assuré et l'état des lieux fera en sorte qu'il n'y aura pas d'émission de sédiments dans la rivière, notamment par la stabilisation au moyen d'enrochement et de membranes. J'ajouterais que la finalité des travaux sur le pont de la rivière St-Charles se fera à partir de mai pour 4 semaines et les travaux sur le pont sur la rivière Jaune se termineront en novembre 2026.</p>	<p>Fermée</p>
<p>2025-CA-51</p>	<p>Trottoirs sur le chemin de la Grande-Ligne</p>	<p>Réponse du Service du transport et de la mobilité intelligente : Malheureusement, aucune opportunité conjointe avec le service de l'Ingénierie ne s'est présentée depuis notre dernière réponse de janvier 2024, recopiée ci-dessous pour référence : L'analyse préliminaire démontre qu'il pourrait être opportun d'aménager un trottoir à l'endroit visé par votre demande. Cependant, comme il y a absence d'un réseau de drainage pluvial (système de captation des eaux de surface avec des puisards) dans ce secteur, il nous est impossible de le construire présentement. Notre équipe demandera qu'il soit intégré aux travaux de l'ingénierie lorsqu'un projet d'ajout d'un</p>	<p>À suivre</p>

réseau pluvial sera programmé, en conformité avec la disponibilité budgétaire et la priorisation des projets.

2025-CA-52	Résultats du programme « Électeurs en herbe »	Les résultats du projet « Électeurs en herbe » pour l'arrondissement de la HauteSaint-Charles : A - Les parcs (202) B - Installations sportives (233) C - Bibliothèques (112) D - Activités (172) Rejeté (11) Total HSC (730)	Fermée
2025-CA-53	Demande de séance d'information SLSVC parcs du secteur	Réponse du Service des loisirs : Comme mentionné lors de la rencontre du 10 mai 2023, il n'est malheureusement pas possible d'installer des modules de jeux dans le parc Krieghoff en raison de considérations de sécurité liées à la proximité de lignes de haute tension. Toutefois, ce dernier conserve sa vocation de parc de voisinage, et l'aire gazonnée demeure un espace sécuritaire, propice aux jeux libres. À propos des autres possibilités dans ce secteur, comme nous l'avions mentionné au conseil de quartier, trois terrains appartenant à la Ville ont été analysés de façon préliminaire. Lors de la rencontre, le représentant de la Ville a expliqué que les terrains 1 et 2 se trouvent dans des zones inondables (forme orangée sur la carte) et ne peuvent donc pas être aménagés. En ce qui concerne le troisième terrain, situé sur la rue des Chalets, des analyses plus approfondies sont toujours en cours. Cependant, celles-ci devraient être achevées sous peu. Nous devrions donc être en mesure d'informer	À suivre

le Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles de
l'avancement de ce dossier au cours de l'hiver 2026.

2025-12-11	CQLSC-25-CA-58	Adoption officielle de l'ordre du jour de la séance	NA	Fermée
2025-12-11	CQLSC-25-CA-59	Demande à la Ville d'informations et d'une présentation concernant l'aménagement du skatepark	<p>Bonjour, Nous avons bien pris connaissance de la résolution du conseil de quartier en regard du réaménagement d'une partie du parc Paul-Émile-Beaulieu (Résolution CQLSC-2025-CA-59) et vous remercions pour l'attention que vous portez à ce projet. Votre implication dans la vie de quartier est toujours appréciée et contribue à enrichir notre travail collectif. Nous sommes bien conscients de l'état des équipements actuellement en place et du contexte particulier que vivent les jeunes du secteur. Ces réalités demeurent importantes pour nous et sont prises en considération dans nos réflexions. Cependant, en considération de la planification décennale d'immobilisations (PDI 2026-2035) adoptée, ce projet a été reporté. Dans l'état actuel, il n'est pas possible de tenir un suivi plus détaillé ou une présentation, car nous ne disposons pas de nouveaux éléments confirmés à partager. Dès que le contexte permettra de clarifier l'avenir du projet, nous communiquerons avec vous afin de poursuivre nos échanges dans les meilleures conditions. Nous souhaitons également souligner que le projet majeur d'aménagement du terrain de soccer à surface synthétique et de la relocalisation des terrains de tennis dans ce même parc devrait être terminé au</p>	À suivre

printemps prochain. Cette amélioration importante de l'offre sportive du parc permettra aux jeunes et moins jeunes du quartier de profiter d'installations modernes et adaptées à leurs besoins, ce qui contribuera à leur mieux-être et à la vitalité du milieu. Pour ce qui est de la relocalisation du jardin communautaire du Centre écologique Léopold-E.-Beaulieu vers le parc Paul-Émile-Beaulieu, sachez que cette relocalisation est prévue au cours de l'année 2026. Le jardin communautaire sera implanté à l'est des nouveaux terrains de tennis. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

2025-12-11	CQLSC-25-CA-60	Adoption du procès-verbal de la séance précédente	NA	Fermée
2025-12-11	CQLSC-25-CA-59 <i>(doublon)</i>	Demande d'amélioration de la sécurité et de la circulation dans le secteur Jacques-Bédard / Delage	Pas de réponse	À Suivre
2025-12-11	CQLSC-25-CA-60 <i>(doublon)</i>	Demande d'état de situation et d'échéancier concernant la réouverture du centre PEB	<p><u>Situation actuelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les études sur l'étendue des travaux à effectuer se poursuivent; • Le bâtiment reste fermé et à accès très restreint; • La température est maintenue à un niveau convenable pour la conservation des livres de la bibliothèque Le Tournesol; • La chute à documents est de nouveau accessible pour le retour des documents empruntés à la Bibliothèque de Québec. <p><u>Planification des travaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux de nettoyage après sinistre se feront au cours de l'année 2026; 	À Suivre

- Des mandats seront accordés en 2026, par appel d’offres, pour préparer les plans et devis du projet de remise en état du bâtiment et réaliser les travaux, qui devraient débuter en 2027;
- La durée des travaux, qui dépend de leur étendue, n’est pas encore connue, mais se précisera dans les premiers mois de 2026.

Réouverture

- Étant donné l’état dans lequel se trouve le bâtiment, il ne sera pas possible de tenir des activités dans le centre communautaire jusqu’à la fin de tous les travaux de remise en état du bâtiment.

Prochaines étapes

- Dans les prochains jours de janvier (dates à confirmer), chaque organisme doit :
 - venir récupérer tout le matériel et le mobilier lui appartenant. Pour ce faire, un rendez-vous sera pris avec eux. Comme il y a de la saie partout dans le centre, chaque personne se présentant pour la récupération des biens (organisme, assureurs, compagnie mandatée pour procéder, etc.) se verra remettre les équipements requis (masques, gants, etc.);
 - déterminer le traitement approprié pour le matériel récupéré (nettoyage, recyclage, ordures, etc.).
- Suivant la récupération du matériel et du mobilier par les organismes, la Ville procédera au retrait de ses équipements.

- Afin de maintenir l'offre de services, l'équipe du LSVC travaille avec les organismes pour trouver des locaux de substitution. La majorité des activités sont déjà relocalisées, dont une bonne partie au centre communautaire de Saint-Émile.
- Concernant l'entreposage du matériel des organismes :
 - Dans les prochains jours, les répondants et les organismes travailleront ensemble afin de lister précisément les équipements qui devront être entreposés à long terme dans un endroit à déterminer par la Ville;
 - Suivant la réception des besoins d'entreposage, la Ville va poursuivre ses recherches de locaux de rangement pour la quantité de matériel qui aura été identifiée.
 - Une rencontre avec les organismes sera de nouveau planifiée dès que le calendrier des travaux sera connu, potentiellement au printemps 2026.

2025-12-11	CQLSC-25-CA-61	Demande d'information sur l'avenir du terrain du jardin communautaire sur la rue Delage	Réponse du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement (PAE) : Bien que le projet soit en phase de planification, il est prévu que le jardin communautaire soit déménagé au parc Paul-Émile-Beaulieu (travaux souhaités à l'été 2026). L'espace libéré	À suivre
-------------------	-----------------------	---	---	----------

est prévu être transformé en un stationnement écologique, contribuant à faciliter l'accès au site pour les citoyens tout en réduisant l'impact du stationnement sur les rues avoisinantes. Un projet qui permettra d'améliorer l'accessibilité en cohérence avec des pratiques environnementales durables. Le PAE est actuellement le porteur de ce dossier pour les plans et devis.

2025-12-11	CQLSC-25-CA-62	Autorisation de remboursements de dépenses (collations, stationnement)	NA	Fermée
2025-12-11	CQLSC-25-CA-63	Autorisation de paiement de 3 000 \$ pour un projet en sécurité routière	NA	Fermée

